



Congé sans solde forcé par l'employeur

Par **Alex**, le **12/12/2009** à **11:02**

Bonjour,

Je suis actuellement embauché en CDI dans une entreprise de Travaux Publics dans le Finistère depuis 1 mois et demi. Cela est mon premier emploi. La boîte ferme pour les vacances de Noël. Faute de travail, elle ferme pendant 3 semaines.

N'ayant pas le droit aux congés payés elle me force à prendre un congé sans solde. A-t-elle le droit de m'y forcer, et si tel est le cas ai-je accès à des indemnités (comme un chômage) ?

Cordialement,

Alexandre